

La Guyane écartelée : entre Europe, Amérique du Sud et Caraïbe

Une faible intégration régionale

La Guyane, à l'instar des autres outre-mers français, fait face à un dilemme d'ouverture/fermeture, autrement dit d'intégration/marginalisation. Comment en effet concilier, pour son développement économique et social, son rattachement historique et institutionnel à la France métropolitaine et *de facto* une appartenance européenne, tout en affirmant son ancrage dans le nouveau monde ? À cela s'ajoute, au plan régional, une double identité tout à la fois sud-américaine et caribéenne. D'un point de vue strictement institutionnel, le regroupement Antilles-Guyane semble pragmatique et il est repris par de nombreuses institutions qui œuvrent dans les outre-mers français d'Amérique. Néanmoins, la dissolution en 2014 de l'université des Antilles-Guyane est l'une des nombreuses illustrations de l'artificialité d'un regroupement, certes commode du point de vue du gestionnaire et du politique métropolitain, qui n'est pas si évident tant d'un point de vue euclidien (1 600 km entre Cayenne et Basse-Terre/Guadeloupe), que du point de vue des logiques humaines de proximité. Toutefois, la compagnie Air France assure 4 à 6 vols par semaine entre Cayenne et Port-au-Prince, Pointe-à-Pitre ou Fort-de-France, créant des réseaux entre les Antilles et la Guyane tout en dessinant les contours de la Caraïbe ouverte sur la Guyane.

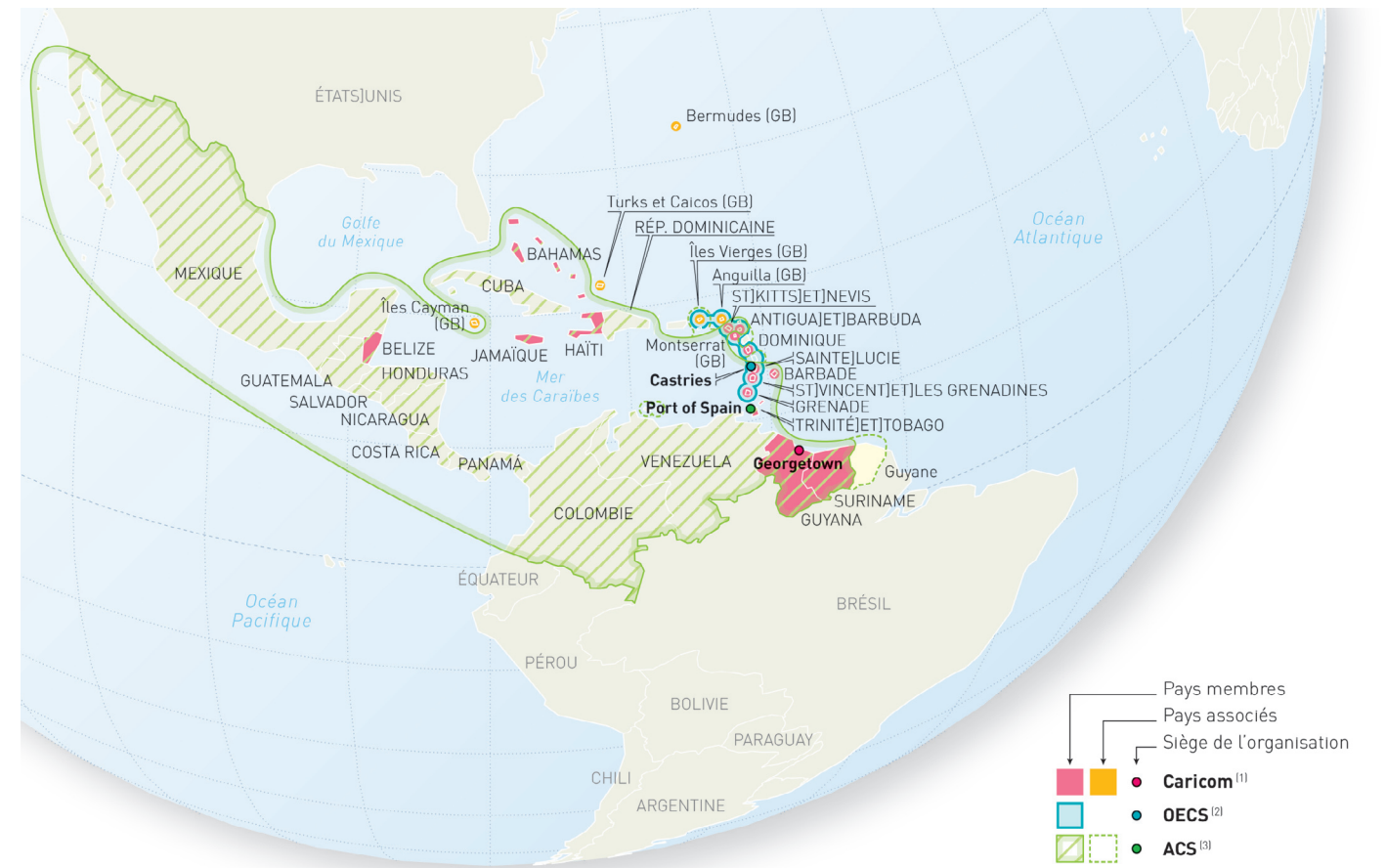
La difficulté d'intégration régionale sud-américaine, évoquée par Stéphane Granger à la page précédente, se double d'une quasi-absence de la Guyane au sein des processus de coopération régionale caribéenne. Ainsi, la Guyane n'est membre plénier d'aucune des principales organisations régionales qui font collaborer les États et territoires de la Caraïbe. Cela est dû notamment à son statut de département et région française. C'est au demeurant aussi le cas de tous les outre-mers français. Par ailleurs, la délimitation *stricto sensu* de l'espace caribéen n'est pas propice à une quelconque intégration véritable de la Guyane dans un ensemble dont elle est de fait très périphérique, comme l'illustrent les cartes et schémas ci-contre.

Un territoire aux confins de la Caraïbe « culturelle »

Pour nuancer notre propos sur le relatif éloignement de la Guyane des dynamiques socio-spatiales du bassin caribéen, l'approche culturelle apporte un éclairage un peu différent soulignant le caractère créole du territoire (Cruse, 2015). En effet, le premier ensemble linguistique guyanais est l'ensemble créolophone, même s'il réunit un peu artificiellement des langages très différents les uns des autres, au point d'en être inintelligibles entre eux : créole guyanais (proche du créole martiniquais, la population créole étant composée d'une bonne proportion d'immigrants martiniquais et de leurs descendants), créole haïtien (un autre créole afro-francophone porté par une vague migratoire plus récente, et toujours en cours), Sranan Tongo (dit « Taki Taki »), littéralement la langue du Suriname, créole Djuka et autres langues créoles afro-anglophones parlées par les résidents

de ce paradoxal « territoire-frontière » qu'est le fleuve Maroni (Michaelis *et al.*, 2013). Ce groupe linguistique créolophone assez protéiforme représenterait plus de 70 % de la population, loin devant les locuteurs du français (langue officielle), du chinois Hakka, du brésilien (Leclerc, 2017)...

Mais créole est-il synonyme de caribéen ? Non, si l'on s'en tient à une définition spatiale centrée sur la mer des Caraïbes (des cultures créoles sont présentes au Brésil, en Louisiane, sur la côte pacifique de la Colombie...) ; mais oui si l'on s'appuie plutôt sur l'approche socio-historique à laquelle sont généralement sensibles les intellectuels caribéens (Gatzambide-Geigel, Girvan, Glissant, etc.). C'est la Caraïbe née de la « matrice » des plantations sucrières coloniales, du génocide des populations autochtones, de la déportation des travailleurs africains, et dans une moindre mesure asiatiques et européens. Le Suriname et le Guyana entrent assez bien dans cette définition d'un plateau des Guyanes rattaché à la Caraïbe et sont considérés comme tels dans la Caraïbe anglophone. Ils sont d'ailleurs membres du CARICOM, le marché commun de la Caraïbe dont le siège est justement à Georgetown (Guyana). Pour la Guyane, périphérie des périphéries, les choses sont sans doute plus discutables.

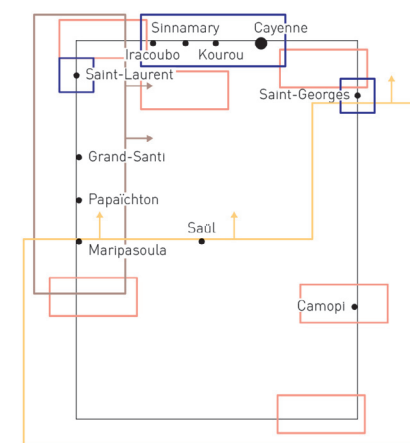


**La (non-) appartenance de la Guyane
aux organisations régionales de coopération Caraïbe**

(1) Caribbean community (Communauté de la Caraïbe)
(2) Organisation of Eastern Caribbean States (Organisation des États de la Caraïbe de l'est)
(3) Association of Caribbean States (Association des États de la Caraïbe)

La marginalisation géographique de la Guyane par rapport à la Caraïbe

Les langues guyanaises



D'après Romain Cruse, 2019.
Source : Jacques Leclerc, *Guyane française, composition ethnolinguistique*.

- français des enclaves administratives
- créoles afro-francophones :
créole haïtien + créole guyanais
hakka, hmong, arabe, hindoustani caribéen, javanais...
- portugais (brésilien)
- créoles afro-anglophones :
sranan + ndyuka + créole du Guyana
- Langues amérindiennes :
Kalinah
Wayana
Palikour
Arawak

70 % langues créoles
15 % français
5 % portugais
5 % hakka
5 % langues amérindiennes
3,9 % hindoustani

Conception : R. Cruse, F. Taglioni, C. Suss - Réalisation : C. Suss